

Présidence : Suède

## SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL PERMANENT (1327<sup>e</sup> séance plénière)

1. Date : vendredi 30 juillet 2021 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 17 heures

Clôture : 17 h 45

2. Présidente : Ambassadrice U. Funered

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Aucune déclaration

Point 2 de l'ordre du jour : POINT FAIT PAR LA PRÉSIDENTE EN EXERCICE  
SUR LES PROCESSUS DE DÉCISION EN COURS

Présidente, Slovénie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1250/21), Norvège, Suisse, Canada, Royaume-Uni (annexe 1), Albanie, Pologne, Fédération de Russie, États-Unis d'Amérique (annexe 2), Azerbaïdjan, Turquie (annexe 3)

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Jeudi 5 août 2021, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence

**1327<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 1327 du PC, point 2 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI**

Madame la Présidente,

Le Royaume-Uni soutient les efforts déployés ces derniers mois par la Présidente en exercice en vue de trouver un consensus sur le Budget unifié pour 2021, la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité et la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine. Il s'agit là de décisions importantes pour les 57 États participants et le Conseil permanent.

Nous déplorons qu'un accord n'ait toujours pas été trouvé sur ces questions. Le Budget unifié est essentiel pour permettre le bon fonctionnement de l'Organisation, y compris de ses structures exécutives, de ses institutions autonomes et de ses missions de terrain. La Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité est la manifestation politico-militaire clé du calendrier de l'OSCE, que les ministres de l'Organisation se sont engagés à tenir chaque année. La Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine est la manifestation annuelle clé de l'OSCE au cours de laquelle nous dialoguons avec la société civile sur les droits humains et la démocratie dans l'ensemble de l'espace de l'OSCE. Il s'agit de la plus grande conférence annuelle sur les droits humains en Europe et nous attachons une grande importance à notre engagement de la tenir chaque année.

En ce qui concerne le Budget unifié, nous sommes maintenant presque dans le huitième mois de l'année. Des efforts considérables et des compromis ont été faits pour arriver à ce stade où nous sommes tous d'accord sur la formulation du budget, comme indiqué à l'annexe I du projet de décision publié sous la cote PC.DD/18/21. Nous exhortons à nouveau tous les pays à approuver, sans plus tarder, le Budget unifié 2021.

Concernant la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité, nous soutenons les efforts déployés par la Présidence en vue de trouver une solution et invitons tous les pays à s'associer au consensus.

S'agissant de la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, des compromis considérables ont déjà été faits sur l'ordre du jour, en supprimant des thèmes qui figuraient dans les versions précédentes et que nous aurions souhaité examiner (comme les élections démocratiques en tant que thème spécial). Nous

avons déjà fait des compromis importants pour accepter le projet de décision actuel publié sous la cote PC.DD/5/21/Rev.3, en réduisant par exemple la portée des thèmes relatifs à la liberté d'expression et aux crimes de haine et en acceptant une nouvelle formulation sur l'accès à l'information et les droits culturels. En ce qui concerne la logistique, la Réunion doit être organisée de manière à préserver les caractéristiques uniques de la manifestation, tout en tenant compte de la situation épidémiologique du pays hôte. Je voudrais souligner que nous avons tous dû travailler dans un format hybride au cours des 18 derniers mois et que l'OSCE a été très efficace, grâce aux travaux menés par ses structures exécutives (y compris les institutions autonomes) et les présidences de 2020 et 2021 en vue d'élaborer et de mettre en œuvre ces nouvelles méthodes de travail.

Nous soutenons votre approche visant à poursuivre les négociations et à travailler la semaine prochaine pendant la période traditionnelle d'intersession afin de réaliser cet objectif. Il s'agit d'une situation extraordinaire et nous soutenons pleinement vos efforts pour parvenir de toute urgence à un compromis sur ces questions en suspens. Nous demandons instamment à tous les États participants de faire de même.

Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.



---

**1327<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1327 du CP, point 2 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

Merci, Madame la Présidente.

Les États-Unis apprécient tout le travail accompli par la Présidente en exercice suédoise pour trouver un consensus sur les décisions techniques relatives à la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité, à la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine et au Budget unifié de 2021. Si nous sommes encore réunis ici tard en ce vendredi 30 juillet pour débattre de ces questions, c'est en raison des manœuvres d'obstruction qui sont une entrave au bon fonctionnement et à l'efficacité de l'Organisation. Franchement, Madame la Présidente, c'est scandaleux.

Nous sommes conscients des préoccupations de certains États participants concernant ces décisions. Ils ont cependant eu suffisamment de temps pour régler leurs problèmes et parvenir en définitive à un consensus. La Présidence suédoise n'a pas ménagé ses efforts pour tenter de trouver un moyen d'amener tous les États participants à se mettre d'accord sur un compromis raisonnable. Mais sans un esprit de collaboration et un véritable engagement en faveur de nos objectifs de sécurité globale, nous ne pouvons pas exécuter les mandats qui nous ont été confiés par nos ministres respectifs lorsqu'ils ont décidé que l'OSCE tiendrait certaines réunions chaque année. Les ministres tenaient clairement à ce que les réunions d'examen aient lieu. S'agissant de nos propres intérêts, je sais que les États-Unis auraient souhaité voir figurer dans les décisions relatives au Budget unifié, à la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité et à la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine de nombreux éléments qui n'ont pas été pris en considération dans les décisions dont nous sommes saisis aujourd'hui. Mais, dans l'intérêt de l'Organisation, nous accepterons les décisions en l'état plutôt que de nous battre bec et ongle pour des décisions qui reflètent parfaitement nos priorités. Le fait que certains États participants continuent de bloquer ce processus quelques heures avant le début de l'intersession d'été ne peut être considéré que comme l'expression de leur mépris pour la volonté des ministres et pour l'ensemble du processus de l'OSCE.

Sans Budget unifié, nous ne pouvons pas assurer le fonctionnement harmonieux de l'Organisation, y compris le Secrétariat, les institutions autonomes et les missions de terrain. Sans Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité, la plus importante organisation de sécurité régionale au monde n'est pas en mesure de procéder à l'examen critique des efforts que nous déployons pour remplir nos engagements en matière de sécurité

lors des réunions que nos ministres sont convenus de tenir chaque année. Ces 12 derniers mois, des faits notables, dont des hostilités ouvertes ainsi que des menaces et intimidations militaires persistantes, se sont produits dans la région. La Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité est l'enceinte appropriée pour examiner ces menaces à la sécurité régionale. Sans Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, qui est la plus grande conférence annuelle d'examen de la situation en matière de droits humains au monde, les États participants qui ne veulent pas s'associer au consensus en ce tout dernier moment font clairement passer le message que les obligations internationales qui leur incombent de respecter et de protéger les droits humains ne comptent pas pour leurs gouvernements ou pour l'OSCE. Si un État tient absolument à ce que toutes ses exigences soient satisfaites avant de s'associer à un consensus, il ne s'agit plus d'un compromis mais d'une prise d'otage. Il est temps maintenant de se joindre aux autres États participants et d'avancer vers un compromis qui soit raisonnable et qui témoigne de votre attachement à l'OSCE.

Madame la Présidente, je réaffirme que les États-Unis, comme de nombreux autres États participants, ont fait des compromis importants en ce qui concerne la formulation des projets de décision à l'examen aujourd'hui. Nous sommes profondément contrariés et déçus que certains autres États participants, qui continuent de prôner une approche « tout ou rien », n'aient pas été disposés à faire de même. Les États-Unis seraient prêts à convenir ici des dates pour ces réunions à venir et à continuer de débattre de leurs ordres du jour. Ce que nous ne cautionnons pas, c'est une situation dans laquelle l'Organisation ne s'acquitte pas des mandats essentiels qui lui ont été confiés par ses ministres. Cela signifie que la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité et la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine doivent se tenir. Fixons-en les dates aujourd'hui et continuons de nous employer à régler les problèmes qui subsistent. Je suis convaincue que, dans un esprit de sécurité coopérative, c'est possible. Nous ne pouvons pas en arriver à un point où l'incapacité de l'OSCE à mener ses activités quotidiennes éclipse nos engagements communs en faveur d'un avenir meilleur que nous avons envisagé lors de la signature de l'Acte final de Helsinki.

Ces décisions aujourd'hui montreront en définitive si nous respectons ou non les principes et les engagements auxquels nous avons souscrit dans le cadre de l'OSCE et qui sous-tendent la sécurité et la sûreté de nos populations.

Madame la Présidente, les États-Unis apprécient profondément le rôle moteur que vous jouez pour parvenir à un compromis, en particulier lorsque certains États privilégient la stratégie de la corde raide par rapport à la collaboration. Nous vous soutenons dans la poursuite de vos négociations et sommes d'accord de travailler pendant l'intersession si nécessaire pour arriver à un consensus sur les ordres du jour et des détails de procédure, mais nous devons fixer des dates pour ces réunions. La décision parfaite n'existe pas, mais il est totalement inacceptable que l'inaction du Conseil permanent annule *de facto* des décisions du Conseil ministériel.

Chers collègues, il est temps pour l'ensemble d'entre nous de montrer notre engagement à l'égard de l'OSCE et d'agir.

Je vous remercie, Madame la Présidente, et je demande que ma déclaration soit annexée au journal.



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

30 July 2021  
Annex 3

FRENCH  
Original: ENGLISH

---

**1327<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 1327 du CP, point 2 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION TURQUE**

Merci, Madame la Présidente.

À propos de la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine, nous souhaitons déclarer ce qui suit :

La Turquie est disposée à s'associer au consensus sur les projets de décisions les plus récents concernant les dates, les thèmes et l'ordre du jour de la Réunion de 2021.

Nous constatons toutefois qu'un consensus n'a pas été obtenu.

Dans sa Décision n° 476 du 23 mai 2002 concernant les modalités des réunions de l'OSCE sur les questions relatives à la dimension humaine, le Conseil permanent indique quelles sont les décisions qu'il doit adopter pour organiser la Réunion.

Madame la Présidente, je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.